



*Comité local d'action communautaire Taillon
(CLAC)*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE FONDATION

JEUDI 20 SEPTEMBRE 2018 19 heures

Avis de convocation

À toutes les personnes intéressées aux buts et activités de la corporation, et tout représentant d'un organisme ou association de Saint-Henri-de-Taillon sont invités à assister à l'assemblée générale de fondation du CLAC.

La mission est de :

Mobiliser la population de Saint-Henri-de-Taillon autour de projets rassembleurs et structurants dans le but de générer des retombées sociales, culturelles et économiques améliorant la qualité de vie de la population

Objets :

Mobiliser les citoyens et les organismes du milieu

Mettre en valeur la municipalité de Saint-Henri-de-Taillon

Initier et réaliser des projets en partenariat avec la municipalité et les organismes du milieu

Animer le milieu et créer une dynamique de participation citoyenne

Soutenir la concertation locale et porter les intérêts communs

Au nom des personnes administratrices du CLAC, nous avons le plaisir de vous convoquer à la première assemblée générale de fondation du CLAC, qui aura lieu le jeudi 20 septembre 2018 à 19 heures à la Salle Bellevue à Saint-Henri-de-Taillon.

Nous souhaitons grandement votre présence lors de cet événement afin de faire le bilan des activités de l'année 2017-2018, d'adopter nos règlements généraux, élire le conseil d'administration, et d'envisager les projets à venir. L'ordre du jour et le projet de règlements de la corporation à but non lucratif sont joints au présent envoi et seront aussi disponibles sur le site de la municipalité.

Ce sera l'occasion de vous impliquer davantage dans votre organisation!

Nous vous serions reconnaissants de confirmer votre présence par courriel : ressourceloisirs@gmail.com ou en nous appelant (418) 347-3243 poste 3406 avant le mardi 18 septembre.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration et de votre généreuse implication. Au plaisir de vous voir et d'échanger avec vous.

Salutations cordiales,

Le comité provisoire,

Claude Coudé, Maryse Grenon et Anabelle Côté